

Publié le 12 juillet 2016 à 10h34 | Mis à jour à 10h34

Quand un rendement vous paraît-il douteux?



Il existe des placements à rendement garanti, pourtant. Mais il faut que quelqu'un les garantisse, souligne Nathalie Bachand.
photo olivier jean, archives la presse



[Marc Tison](#)

La Presse

Qu'est-ce qu'une promesse de rendement raisonnable ? Réponse : Ça n'existe pas.

« Personne ne peut se permettre de promettre des rendements parce que personne ne sait exactement ce qui va se passer dans le futur. Avec la mondialisation, quand on regarde le monde aujourd'hui, tout a une influence sur nos marchés ! », commente Nathalie Bachand, planificatrice financière au cabinet Bachand Lafleur, groupe conseil et présidente de Question Retraite.

« Quand je fais des projections de revenus, c'est rare que je sois au-dessus de 4,5 % de rendement attendu sur du long terme. »

Nathalie Bachand, planificatrice financière au cabinet Bachand Lafleur

Il existe des placements à rendement garanti, pourtant. Mais il faut que quelqu'un les garantisse, souligne Nathalie Bachand. « Si les CPG, qui sont des placements garantis par les banques, sont à 2 % ou 3 %, et qu'à côté on vous offre quelque chose de garanti à 8 %, ou même à 5 %, hiii ! Il faut peut-être que vous vous posiez des questions ! »

ATTENTES RAISONNABLES

Posons la question autrement : quel rendement peut-on raisonnablement attendre ?

« Les hypothèses de rendement de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) sont un bon départ », indique Nathalie Bachand, qui siège au comité qui établit les Normes d'hypothèses de projection de l'IQPF.

Révisées chaque année, ces normes servent de balises pour aider les planificateurs financiers à asseoir leurs planifications de retraite sur des hypothèses réalistes.

Pour ce comité, il ne s'agit pas de se faire devin. Ou économiste.

« L'objectif est d'aller chercher ceux qui y ont déjà réfléchi : qu'est-ce que les grands fonds de pension, notamment la Régie des rentes du Québec et le Régime de pensions du Canada, utilisent pour leur évaluation actuarielle ? Quel rendement futur prévoient-ils pour financer leurs régimes ? »

Le comité utilise également les analyses de quelques firmes-conseils réputées.

Les dernières normes, parues en avril 2015, suggéraient les hypothèses de rendement à long terme suivantes :

Placements à court terme : 2,90 %

Titres à revenu fixe canadiens : 3,90 %

Actions canadiennes : 6,30 %

À l'intérieur de fonds communs, il faut soustraire les frais annuels et de gestion, estimés ici à 2,25 % pour les actions canadiennes et 1,50 % pour les titres à revenu fixe.

Allez hop ! donnons un petit exemple, pour un portefeuille composé de 5 % de court terme, de 45 % de titres de revenu fixe et de 50 % d'actions canadiennes.

Si on y applique les normes d'hypothèses de l'IQPF, le rendement brut s'établirait à 5,05 %. Lorsqu'on soustrait les frais (1,80 % compte tenu de la composition de ce portefeuille), le rendement net s'établirait à 3,25 %.

C'est ce qu'on appelle une attente de rendement raisonnable.

À propos du sondage

« Le sondage ne m'a pas surpris, indique Nathalie Bachand. La plupart des gens sont satisfaits des rendements conservateurs qu'on utilise. Ils ne voudraient pas qu'on prenne du 6 %. » Les gens sont plus réalistes à l'égard des rendements qu'il y a quelques années, observe-t-elle. « Les scandales ont au moins aidé à conscientiser les gens. Et les gens sont mieux informés. » La prudence a ceci d'avantageux : elle peut réserver de bonnes surprises. « On est mieux d'avoir des

attentes raisonnables, et si on obtient davantage à la fin, tant mieux ! »

Méthodologie

Sondage CROP. La collecte de données en ligne s'est déroulée du 16 au 19 juin 2016 par l'intermédiaire d'un panel sur l'internet, au cours duquel 1000 questionnaires ont été remplis par des résidents du Québec de 18 ans et plus. Échantillon non probabiliste.

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.